

Bridon Henri

**COMMUNE
DE
MALBOSC**



- INFORMATIONS

MUNICIPALES -

N°20

OCTOBRE 1982

PRESENTATION

Voici à nouveau un bulletin municipal. C'est le numéro 20. Il retrace les événements des mois de vacances et du début de l'année scolaire.

Je pense que vous y trouverez tous les renseignements qui vous intéressent. Pour ma part, j'ai des renseignements à vous apporter qui concernent les 2 sujets suivants:

1) L'eau de Sabuscles:

Ayant été désigné par le Conseil Municipal pour m'occuper du problème de l'eau au village de Sabuscles, j'ai pris l'initiative de provoquer deux réunions dans ce village, les 21 Août et 1er Septembre, afin d'en discuter.

Ces réunions se sont déroulées dans un état d'esprit très coopératif entre tous les habitants de Sabuscles, qu'ils soient en résidence principale ou secondaire. Ils estiment tous qu'une solution villageoise doit être trouvée sans demander la participation de la commune. A cet effet, une nouvelle association du village sera créée pour gérer les problèmes de l'eau de Sabuscles.

2) Les constructions nouvelles:

Plusieurs personnes m'ont interpellé assez vivement pendant les vacances pour me demander pourquoi la municipalité laissait construire des maisons "préfabriquées" sur le territoire de la Commune de Malbosc.

Je tiens à dire publiquement ce que je leur ai répondu: "A ma connaissance, le Conseil Municipal n'a jamais été consulté sur ce sujet et le Maire décide seul de donner un avis favorable ou non aux différents projets de construction. Je suis bien conscient que certaines de ces maisons détériorent la beauté du paysage et je dois dire que si l'on m'avait demandé mon avis, j'aurais, et pour plusieurs raisons, refusé mon accord à de telles constructions."

Votre Conseiller Municipal:

MANIFACIER Jean-Paul

SOMMAIRE

Pages:

1	- Présentation
	- Sommaire
2	- Le rôle du Maire
	- Réunion du Conseil (10 Juin)
3	- Réunion du Conseil (15 Juillet)
4	- Réunion du Conseil (4 Septembre)
	- Bureau d'aide sociale.
5	- Réunion du Conseil (20 Septembre)
6	- Budget supplémentaire 1962
7 & 8	- Tribune libre

Chers Administrés.

Voici donc la saison estivale terminée; bonne dans son ensemble, elle a vu revenir parmi nous pour se détendre et se reposer, bon nombre de personnes que nous connaissons bien et des nouveaux venus. Les résidences secondaires et les gîtes ont été bien occupés. Il est seulement regrettable que certains propriétaires se soient cru au-dessus des règlements locaux, autrement dit à l'arrêté du Maire interdisant le camping sauvage. Aussi le conseil a été d'accord pour sanctionner cette désinvolture. Ce n'est pas sans raison que j'ai pris cet arrêté en accord avec la préfecture. En effet, ce camping là, totalement dépourvu de sanitaire, créant de surcroît des ordures ménagères autant sinon plus que les résidents tout en ne payant pas de redevances, situé dans des endroits à haut risque d'incendie, fait courrir de graves dangers à nos forêts et aux campeurs eux-mêmes, bien qu'ils en soient inconscients. J'espère bien que la saison prochaine ne se passera pas ainsi.

Un deuxième arrêté sur le nettoyage aux abords des maisons habitées a été mieux respecté et je profite de cette occasion pour en remercier vivement les propriétaires qui s'y sont conformé et ont ainsi fait preuve de bon sens. Certains nous ont confié cette tâche ne pouvant pas la résoudre eux-mêmes. D'autres, comme pour le camping sauvage l'ont traité avec désinvolture, ceux là n'étaient pas au feu qui a failli bruler les villages de Sabuscle et de Fabre et ne l'a pas fait grâce au dévouement de quelques uns; s'ils y avaient été, ils comprendraient mieux pourquoi une telle obligation leur est demandée et je pense qu'ils vont s'y conformer avant que la commune s'en charge à leurs frais.

A l'heure où paraîtront ces lignes les travaux de voirie auront sans doute commencé et une fois achevés apporteront une amélioration sensible de la circulation à la satisfaction de tous.

L'été qui se prolonge a permis de faire de bonnes vendanges et je vous souhaite de faire de bonnes "braisillées" accompagnées de vin nouveau; profitez en tant qu'il reste encore quelques châtaigniers.

Votre Maire:

GARIDEL Noël

REUNION DU CONSEIL (10 JUIN '82)

Le Conseil Municipal s'est réuni le 10 Juin 1982 à 17h sous la présidence du Maire.

Présents: MMs GARIDEL, FRANCOIS, DURAND, LOUCHE, CHAMBREDON, THEURET, MAZEL, TILLY.

Ordre du jour:

- Dévis des routes de Gorges et de Sabulcles.

Le coût des travaux de réfection des routes de Gorges et de Sabulcle s'élève à:

GORGES:	97.180 F	Hors T.V.A
SABUSCLE:	124.180 F	" "
TOTAL:	221.360 F	
TOTAL + T.V.A	262.153,60 F	

Réunion du conseil du 10 Juin (suite)

Route de GORGES : Réfection neuve

Route de SABUSCLE : Le choix est posé entre une réfection complète selon le devis et une réfection partielle.

Après délibération, il est décidé que la "Commission Travaux" du Conseil se rendrait directement sur place étudier et décider des travaux à faire en priorité sur la route de Sabuscle.

Financement des travaux:

Il est envisagé d'utiliser l'argent en caisse et de ne pas faire d'emprunt.

Pour la Commission information:

Claudine VAN DEN ABEELE

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL (15 Juillet)

Le Conseil Municipal s'est réuni le 15 Juillet 1982 sous la présidence du Maire . Secrétaire de séance: MANIFACIER Jean-Paul.

Absent: TILLY Jean-Michel.

Ordre du jour:

- Terrain de camping.
- Divers.

1 - Terrain de camping:

Nous prenons connaissance de la vente de la propriété de Gournier (maison + environ 4 ha de terrain) appartenant à Mr FABRE de Martrimas, au prix de 250.000 F. Un acheteur éventuel s'est manifesté pour l'achat de cette propriété en vue de l'aménager en camping privé. Mais, à prix égal, Mr FABRE donnera priorité à la Commune.

Le Maire propose que la commune achète cette propriété en vue d'en faire un terrain de camping communal. Environ 1 ha de terrain serait aménageable.

Après délibération le conseil municipal donne un avis favorable aux conditions suivantes:

- Il faut voir les frais que cela engendrerait pour la Commune et calculer la "rentabilité" de l'opération.
- Il faut être sûr de pouvoir utiliser le terrain en camping.
- Il faut avoir la possibilité d'emprunter.

2 - Divers:

MANIFACIER Jean-Paul demande que le débroussaillage des bordures du chemin de Sabuscle soit effectué. Il propose de faire lui-même le travail. Cette demande est refusée. En effet, la majorité du Conseil Municipal estime qu'il faut, en premier lieu, faire le goudronnage et on verra ensuite s'il reste de l'argent pour le débroussaillage.

Le secrétaire de séance:

MANIFACIER Jean-Paul

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 4 SEPTEMBRE 1982

Présents:

MMrs: GARIDEL, LOUCHE, DURAND, FRANCOIS; THEURET, MAZEL,
TILLY, GARIDEL Maurice, CHAMBOREDON.

Objet:

- Budget supplémentaire
- Elections liste electorale agricole
- Divers

Le Conseil Municipal s'est réuni le 4 Septembre 1982 en séance ordinaire sous la présidence du Maire.

1 - Divers: Camping sauvage:

En raison du non respect de l'arrêté du Maire, il est décidé de sanctionner les propriétaires n'ayant pas suivi cet arrêté; paiement des taxes des ordures ménagères, en comptant 2 personnes par tente.

2 - Budget supplémentaire:

3 - Elections liste electorale agricole:

1 représentant du Conseil Municipal: Mr TILLY

3 électeurs de la Commune: Mr LOUCHE
CHAMBOREDON
Mme LAGUITTON

Pour la Commission, information:

Claudine VAN DEN ABEELE

BUREAU D'AIDE SOCIALE

1 - Compte administratif 1981:

A) <u>Dépenses:</u>	Prévu	Réalisé
- Charges sociales	60,00	60,00
- Repas des personnes âgées	3.635,00	3.333,50
Total	3.695,00	3.392,50
B) <u>Recettes:</u>		
- Concessions	164,00	431,00
- Subvention Commune	1.500,00	1.500,00
- Produit des Quêtes	1.500,00	2.030,00
- Excédent 1980	531,00	531,11
Total	3.695,00	4.492,11

A la fin de l'année 1981 il restait donc: 1.098,61

BUREAU D'AIDE SOCIALE (suite)

2 - Budget supplémentaire 1982:

A) Dépenses:

- Charges sociales	6,00
- Repas des personnes âgées	1.892,00
Total	1.898,00

B) Recettes:

- Produit des quêtes	800,00
- Excédent 1981	1.098,00
Total	1.898,00

3 - Dons:

Un don de 200 F a été fait au bureau d'aide sociale par Mr LEBET Cesar de Grignoles Malbosc 07140 les Vans.

La secrétaire de Mairie:

Mme MAURIN

=====

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL (28 Septembre)

Présents: Tous les conseillers en exercice sauf: MAZEL S.
GARIDEL M., MANIFACIER JP., THEURET R.

1 - Composition des commissions communales aux conseils de prud'hommes:

Le Maire préside cette commission.
Mr CHAMBOREDON Marius est nommé employeur titulaire.
Mr BEZON Christian est nommé salarié titulaire.
Mr MONIER André est nommé salarié suppléant.

Le secrétariat de la commission sera assuré par la secrétaire de mairie.

2 - Rémunération de la femme de service à la garderie:

Le conseil municipal décide de payer 4 heures de plus la femme de service. Ces 4 heures étaient effectuées par la femme de service, mais n'étaient pas rémunérées jusqu'à présent.

3 - Approbation du compte administratif 1981:

Ce sont les dépenses et les recettes réellement réalisées au cours de l'année 1981.

- Dépenses de fonctionnement	252.722,51
- Dépenses d'investissement	520.192,93
Total des dépenses	772.915,74

- Recettes de fonctionnement	532.928,39
- Recettes d'investissement	520.192,93
Total des recettes	1053.121,32

A la fin de l'exercice il y a un excédent de : 260.205,56 F

4 - Budget supplémentaire 1962:

A) SECTION DE FONCTIONNEMENT

a) DEPENSES:

- Frais de personnel	2 000,00
- Impôts et taxes	756,00
- Travaux et services extérieurs	242 240,00
- Participation et contingents	2 200,00
- Prélèvement pour investissement	36 876,00
	<hr/>
Total des dépenses	264 076,00

b) RECETTES:

- Produit de l'exploitation	1 576,00
- Produits financiers	1 000,00
- Dotation globale de fonctionnement	1 295,00
- Excédent du budget 1961	260 205,00
	<hr/>
Total des recettes	264 076,00

A) SECTION D'INVESTISSEMENT

a) DEPENSES:

- Acquisition de titres	375,00
- Camping	118 499,47
- Adduction d'eau potable	182 376,00
- Bâtiments	52 060,34
- Chemins de Gorges. et de Sabuscle	255 269,92
	<hr/>
Total des dépenses	600 610,73

b) RECETTES:

- Excédent d'investissement	202 350,26
- Subventions d'équipement	200 000,00
- Prélèvement sur recettes de fonc- tionnement	36 576,00
- Participation à des travaux	9 525,00
- Produit des emprunts	75 000,00
- Recouvrement des créances	4 649,47
	<hr/>
Total des recettes	600 610,73

La secrétaire de Mairie:

Mme MAURIN

TRIBUNE LIBRE:

Vous trouverez dans les 2 pages qui suivent un extrait de journal que m'a envoyé Mr MARROU de Mourèdes afin que je le publie en tribune libre dans le bulletin. L'article étant assez long, une deuxième partie sera publiée dans le prochain bulletin.

MANIFACIER Jean-Paul

Néo-ruraux, néo-notables et néo-moines

TRIBUNE
LIBRE

Cheveux courts et pieds sur terre, certains anciens « hippies » supplantent peu à peu, dans les montagnes, les notables traditionnels. Les communautés ? Seules les plus structurées ont survécu.

UNE œuvre d'art. Un projet comme celui-ci, c'est une machine fabuleuse. Un pari. José Dos Santos redresse sa petite taille nerveuse, balance un sourire triomphant et carnassier au sommet des montagnes cévenoles que noie doucement le soir d'été. Un pionnier, José, un vrai, de ceux qui déchainent dans les vallées imprécations, sarcasmes ou admiration.

Un pionnier dans ses terres. A moins d'une demi-heure de mauvaise piste, caillouteuse et pentue à souhait, pas la moindre habitation. Le maquis. Et là, derrière nous, comme un rêve éveillé, l'ébauche d'un campement de bois et de toile, un lit pliant et un transistor, un potager, des clôtures le long du sentier, derrière lesquelles s'effarouchent trois chevaux. Une folle promesse de vie au cœur de ce désert.

José embrasse les montagnes d'un geste las. Ses montagnes. Autour de nous, cent soixante hectares de désert, arrachés de haute lutte à la SAFER (Société d'aménagement foncier et d'établissement rural), sceptique, vont lui permettre - avec son associé Gilles, cofondateur avec lui d'un groupement foncier agricole (G.F.A.) - de donner corps à son projet : l'élevage, en plein air intégral, de différentes espèces (brebis, chèvres, ânes, chevaux). Un plan de rotation précis comme des saisons cévenoles, faisant succéder sur les parcelles, dans un ordre rigoureux, des espèces soigneusement sélectionnées, comme ces chevaux de Merens, particulièrement adaptés à la montagne, race sauvée *in extremis* de l'extinction par l'apparition des « néo-ruraux ».

« Je ne crois pas à l'utopie rustique, tous les animaux en liberté sur une même parcelle. Il faut gérer, gérer, gérer. La vie, ici, elle repose sur dix centimètres d'humus. La sanction

est immédiate. Quand, pendant une averse, on voit ruisseler de l'eau noire, on se dit : « Ça y est, j'ai fait une connerie. » Fort de ses sept années d'expérience de berger, José a combattu toutes les réticences : « On ne me prenait pas au sérieux parce que ma tentative est nouvelle. L'année dernière, quand j'ai descendu mes bêtes après la première saison, j'ai traversé exprès tous les villages des environs. J'avais prévenu les bergers de l'heure de mon passage. Ils ont pu admirer mes chèvres, saines, grasses, luisantes. C'est la seule façon de les convaincre. »

Depuis son installation, voilà plusieurs années, dans cette région de Lasalle (Gard), José n'a pas craint de cultiver les inimitiés. A la pointe du combat contre un reboisement mené par la SAFER, à la tête d'une association pour la promotion des plantes médicinales où il s'est opposé aux Cévenols, peu portés sur la culture biologique, il s'est attiré bien des hostilités.

Réfugié politique portugais arrivé en France du temps de Salazar, ancien professeur de sociologie à Nanterre, qui cite encore Spinoza entre deux coups de pioche (avec un évident bonheur), il a glissé insensiblement de la réflexion sur les systèmes agronomiques à une très concrète pratique agricole : *« D'abord on fait un carré de légumes pour vérifier ses théories, puis on achète une chèvre, et on se retrouve avec toute une chèvrerie. »* Se refusant à être un « manutentionnaire à bétail », il a opté pour le plein air et choisi, là-haut, la solitude des parias et des princes.

De la communauté à la prise du pouvoir

Typique, José, de cette évolution qui, en une dizaine d'années, a mené les « néo-ruraux » de la communauté libertaire à la prise du pouvoir dans leurs régions d'implantation. Glisse-

ment en trois temps. D'abord, dans la foulée de 68, les premiers « zippies » arrivent, cheveux flottant au vent, partageant amours, chèvres et bientôt... désillusions. Le gros des troupes, s'avisant que la terre est basse, reprend bien vite le chemin des villes. Les plus accrochés restent, mais en couples. Certes, par nécessité économique, on continue de partager un même toit. Ainsi, près de Roquedur (Gard), les six salariés d'une coopérative de forestage habitent la même demeure : mais c'est du fait de la crise du logement, et, dès qu'ils en auront les moyens, ils n'auront rien de plus pressé que de trouver chacun son gîte. Certes, on continue de s'entre-héberger. Bien rare, quand on pousse la porte de ces implantés, de n'y trouver, physiquement présent, que le couple propriétaire. Mais la communauté proprement dite est morte.

Second temps. On n'unit plus ses espoirs, sa soif de tendresse et son goût du bonheur, mais ses compétences et sa force de travail. Pour survivre, les « néos » achètent leurs bêtes ensemble, louent des terres en commun, se relaient pour la traite. Quand la direction départementale de l'agriculture veut bien se laisser convaincre, on constitue, à deux ou plusieurs, un G.F.A., un G.A.E.C. (groupement agricole d'exploitation en commun). En Ardèche - exemple parmi mille, - trois couples se sont regroupés pour exploiter leurs chèvres en commun, les trois hommes travaillant sur l'exploitation, les trois femmes à l'extérieur. Le total des revenus est partagé en six parts.

Quand l'une des femmes a décidé de rester à la ferme pour élever son enfant, le groupe a décidé une solidarité partielle avec le couple semi-défaillant, qui gagne moins que si la femme travaillait, mais davantage que s'il se trouvait tout seul. Chaque couple dispose de son appartement, prend ses repas à part. Tous sont d'anciens communautaires.

Spectaculaire est le dynamisme de ceux qui, il y a dix ans, fustigeaient la « société marchande » et étaient partis au désert pour fuir les « rapports de fric ». Ici, à Lasalle, les installés sont à l'origine d'une association de promotion de plantes médicinales, qui organise force expositions. Là, à Monoblet, quatre apiculteurs, néos ou non, se regroupent pour commercialiser leur miel au sein d'un groupement d'intérêt économique (G.I.E.).

La technique de l'escargot

Plus hardis encore, d'autres implantés impulsent, à Génolhac, la création d'une usine de confitures de châtaigne, qui va employer pour commencer trois personnes à mi-temps, les producteurs allant prêter la main à tour de rôle. Lestés des conseils d'un spécialiste du marketing rétribué par la chambre d'agriculture, ils s'apprentent à se lancer à la conquête des épiceries fines et des collectivités, suivant la technique de l'escargot (procéder par cercles concentriques grandissants) qui ne possède plus de secret pour eux. Une évolution qui les dépasse un peu : « *Tout de même, devenir des petits patrons et des vendeurs traditionnels...* », murmure, mi-figue mi-raisin, Georges, implanté depuis huit ans.

Partout, on chasse la subvention : à l'élagage, à la création d'emplois, à la pose de clôtures. Municipalité, département, région, ministères, institutions européennes sont allègrement démarchés. Une nouvelle profession est née, celle du « subsidologue », qui aide à établir le plus avantageusement le dossier de demande de dotation aux jeunes agriculteurs, et guide les candidats dans le maquis des procédures (plus de soixante aides différentes aux jeunes agriculteurs ont été recensées à ce jour).

Plus efficaces que les autochtones dans la recherche de subventions, les néos ne les reçoivent pas avec la même mentalité.

Pour les uns, l'aide de l'État est un dû, qui doit leur permettre de surmonter le handicap d'une agriculture non compétitive ou d'une mauvaise saison. Ils s'envisagent sans révolte assistés à vie. Les seconds, qui ont souvent vomis l'État lors de leur passé militant, voient venir sa sollicitude avec une heureuse surprise et en profitent en toute bonne conscience : ils ne s'estiment nullement ses obligés et escomptent bien, dans un avenir proche, arriver à « s'en sortir tous seuls ». « *Ils vont jusqu'à se monter en kit des tracteurs adaptés à la montagne, parce que ça revient moins cher* », s'exclame un viticulteur ardéchois, qui estime que l'État devrait compenser le surcoût de ces tracteurs par rapport aux tracteurs de plaine.

A une plus vaste échelle, les néos ont constitué des embryons de réseaux nationaux. Chaque printemps, depuis quelques années, plusieurs centaines d'entre eux se retrouvent aux « rendez-vous de mai », organisés par l'Institut rural d'information (1). Trois jours durant, dans un cadre détendu, on expose le dernier modèle de capteur solaire, on s'informe sur les possibilités de construire des maisons en soufre, on glane des renseignements juridiques, on se presse autour des représentants des ministères, toujours nombreux à faire le voyage.

« A nous de les pousser à la roue »

Leur dynamisme, leurs capacités d'innovation, leur sens du militantisme, ont enfin, dans un dernier temps, amené les installés à investir en force les organismes ruraux traditionnels. Pas encore les mairies, certes, mais la multitude de comités professionnels, offices, syndicats qui détiennent, avec la maîtrise de la terre, des subventions et des crédits, le véritable pouvoir. « *Expliquer à des paysans qui font ce travail depuis des générations comment ils doivent élaguer, ça me fait tout drôle !* », murmure Raymond, ancien communautaire embauché par le Comité national de la châtaigne et du marron pour distribuer ses subventions aux agriculteurs.

« *Nous, les agriculteurs de montagne...* » Installée depuis cinq ans, Mariline Guyard, ancienne étudiante aux arts déco en 1968, a trouvé en Cévennes une juste cause à défendre. Alors que l'idée de se syndiquer, à Paris, ne l'aurait pas effleurée, elle vient de briguer — et d'obtenir — la présidence du Centre des jeunes agriculteurs pour le canton de Lasalle. De réunion en réunion, elle se bat pour que soit reconnue — notamment par le Crédit agricole — la pluri-activité : elle-même souhaite ajouter à ses revenus fromagers l'exploitation de la laine de ses chèvres angoras. « *Les Cévenols n'ont pas confiance en eux-mêmes, ils n'osent pas demander. Quand ils descendent à la direction de l'agriculture, à Nîmes, ils se font parfois moucher de belle façon. J'en ai vu revenir en larmes. Évidemment, le C.N.J.A. est de droite. Mais c'est la seule organisation qui existe et travaille. A nous de les pousser à la roue pour qu'ils évoluent.* »

D'autant plus rapide, cette prise du pouvoir, que la résistance des autochtones, âgés, dépassés, est souvent inexistante. Ainsi, dans le canton de Joyeuse (Ardèche), au début des années 70, plusieurs anciens militants de gauche parisiens, naufragés des communautés, se retrouvent dans une association de lutte contre l'enrésinement. Se constitue ainsi un noyau d'une solidité et d'une longévité exceptionnelles, qui donnera naissance, entre autres, à un groupement vétérinaire : une vingtaine d'entre eux rémunèrent à mi-temps un vétérinaire sympathisant, qui prodigue à leurs chèvres des soins homéopathiques. Ils songent à ouvrir un bureau d'accueil fournissant des informations aux candidats à l'installation (un tel bureau existe déjà à Sisteron dans les Alpes), et se retrouvent encore dans une âpre lutte contre la spéculation foncière dont, après d'autres, leur vallée est aujourd'hui victime.

Tous ensemble, ils gèrent dans la vallée de Joyeuse un « contrat

de pays », procédure d'attribution de subventions à plusieurs communes regroupées. Dans le « comité de pays » constitué pour la circonstance, élus locaux et utilisateurs sont à égalité de sièges, situation exceptionnelle, et les premiers s'abstiennent de participer aux réunions où sont prises les décisions importantes.

« *Paniqués, les élus locaux, mais il faut les comprendre, plaide Jean Vannière, viticulteur et conseiller général (P.S.) de Joyeuse. Les seuls investissements qu'ils puissent concevoir, c'est l'entretien de la voirie et la réfection des bâtiments communaux. Tous ont encouragé leurs enfants à quitter la montagne pour la ville. Voir des jeunes s'installer et, pire, réussir, c'est pour eux un déchirement.* » Dans plusieurs communes, le secrétaire de mairie a dû descendre en ville à la première naissance d'implantés ; il n'avait pas de registre des naissances.

.... Suite
dans le prochain
bulletin